

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 9 juillet 2010
(convocation du 28 juin 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Neuf Juillet Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h15	M. CHARRIER Alain à M. GUICHOUX Jacques de 9h50 à 10h20
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas	Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. GAUTE Jean-Michel à M. RAYNAL Franck	M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques	Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 10h30
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert jusqu'à 10h15	M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. LAMAISON Serge à Mme. BALLOT Chantal	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10h05
Mme LIRE Marie Françoise à Mme. LAURENT Wanda	M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre	M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 10h35
M. SAINTE-MARIE Michel à M. LABISTE Bernard à partir de 10h35	M. LOTHAIER Pierre à Mme. TOUTON Elisabeth
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic	M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine	M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel	Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles	M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
	Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés publics - BRUGES - ZAC du TASTA - 3° phase - Travaux
d'infrastructures et de VRD - Appel d'offres - Autorisation**

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux réalise sur la Commune de Bruges, une zone d'aménagement concerté nommée ZAC du TASTA.

A ce jour, deux phases de travaux sont achevées et permettent la desserte des constructions sur les divers îlots.

Afin de réaliser les travaux sur cette dernière phase, une procédure d'appel d'offres est à engager avec passation des marchés qui seront attribués soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques solidaires.

La présente délibération a pour objet d'autoriser Monsieur le Président à lancer une consultation sous forme d'un appel d'offres ouvert à prix unitaires comportant six lots séparés pour les travaux d'infrastructures et de VRD relatifs à l'aménagement de cette dernière phase :

L'opération se réalise en deux tranches :

- **Une tranche ferme**: secteur Nord de la ZAC, prolongement de la rue Fragonard ainsi que la réalisation des venelles des îlots B3.1 ; B3.2 & B3.3

- **Une tranche conditionnelle**: secteur Sud (rues Claudeville et Alfred Bert), création d'une liaison douce entre Claudeville et avenue Périé ainsi que la réalisation des venelles des îlots B2.1 ; B2.2 & B2.3

Consistance des lots :

- lot 1 : Création de réseaux Eaux pluviales et Eaux usées
- lot 2 : Création d'un réseau Eau potable et Défense incendie
- lot 3 : Travaux de voirie et d'infrastructures (Equipement de la voirie : réseaux secs)
- lot 4 : Plantations et mobilier urbain
- lot 5 : Travaux de signalisation
- lot 6 : Eclairage public

Périmètre de la dernière phase :

- Secteur Nord:
 - Prolongement de la voie B jusqu'à la rue de l'Avenir
 - Prolongement de la rue de l'Avenir intégrant 2 plateaux surélevés jusqu'au boulevard du Parc des Expositions
 - Réalisation de la voie A jusqu'à la rue du Lac
 - Réalisation de venelles (passages) entre les îlots B3.1 ; B3.2 & B3.3
 - Prolongement de la rue Ducasse à la voie A intégrant un plateau surélevé
 - Création d'un giratoire à l'intersection de la voie A et de la rue du Lac
 - Prolongement de la rue Fragonard

- Secteur Sud (Tranche conditionnelle):
 - Prolongement de la rue Claudeville jusqu'à Alfred Bert comprenant la création d'un mini giratoire à l'intersection
 - Réalisation des venelles B2.1 ; B2.2 & B2.3
 - Requalification de la rue Alfred Bert dans la limite de la ZAC
 - Création d'un cheminement doux dans la section comprise entre Claudeville et avenue Périé

Pour ce faire les services ont élaboré les documents de la consultation sous forme d'un appel d'offres ouvert à prix unitaires, en application notamment des articles 33 alinéa 3 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Ces travaux seront effectués en deux tranches correspondant à la réalisation de ceux de la voirie et réseaux divers (pour une durée d'intervention estimée à 20 mois) **Tranche Ferme** : 15 mois et **Tranche Conditionnelle** : 5 mois

Le coût des travaux est estimé par les services à 6 093 620 € TTC et se décompose comme suit :

lot 1 : Création de réseaux eaux pluviales et eaux usées: 2 463 760 € TTC, tranche ferme 2 143 471,20 € TTC, tranche conditionnelle 320 288,80 € TTC

lot 2 : Création d'un réseau eau potable et Défense incendie: 191 360 € TTC

lot 3 : Travaux de voirie et d'infrastructures (Equipement de la voirie : réseaux secs): 2 511 600 € TTC, tranche ferme 1 607 424,00 € TTC, tranche conditionnelle 904 176,00 € TTC

lot 4 : Plantations et mobilier urbain: 401 856 € TTC, tranche ferme 245 132,16 € TTC, tranche conditionnelle 156 723,84 € TTC

lot 5 : Travaux de signalisation : 40 664 € TTC, tranche ferme 28 056,16 € TTC, tranche conditionnelle 12 605,84 € TTC

lot 6 : Eclairage public: 484 380 € TTC, tranche ferme 297 893,70 € TTC, tranche conditionnelle 186 486,30 € TTC

Cette dépense sera imputée au budget annexe 83 de la ZAC du Tasta des exercices 2010 et suivants, chapitre 011, article 605 – CRB D710 – programme ZAC 03.

Les documents de la consultation sont consultables par les conseillers communautaires à la Direction Centrale des Achats et Marchés au 6^o étage de l'immeuble « Le Guyenne », en application des articles L2121.12 & L2121.13 du CGCT.

Ceci exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le conseil de Communauté,

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu le Code des Marchés Publics, et notamment ses articles 33 alinéa 3 et 57 à 59 pour lancer une mise en concurrence sous forme d'appel d'offres ouvert

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT

A ce jour, deux phases de travaux permettant la desserte des constructions sur les divers îlots sont achevées.

Qu'il est désormais nécessaire de réaliser l'aménagement de la troisième phase de la Zac des Vergers du Tasta

DECIDE

Article 1

Monsieur le Président est autorisé à signer le marché à intervenir avec l'opérateur économique qui aura émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à l'appel d'offres ouvert, et en cas d'insuccès de cet appel d'offres, à procéder à la recherche d'un opérateur économique soit par voie de nouvel appel d'offres sur la base d'un dossier éventuellement adapté au contexte de la concurrence, ou modifié, en application de l'article 59 du Code des Marchés Publics, soit par marché négocié conformément aux dispositions de l'article 35-I.1^{er} alinéa du dit code.

Article 2

Les dépenses résultant de ces marchés le cas échéant seront imputées au budget au budget annexe 83 de la ZAC du Tasta des exercices 2010 et suivants, chapitre 011 - article 605 - CRB D710 - programme ZAC 03.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 9 juillet 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. CHRISTINE BOST

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 19 JUILLET 2010</p> <p>PUBLIÉ LE : 19 JUILLET 2010</p>
